Chambre d’agriculture 31

Établissement public professionnel créé par la loi et dirigé par des élus représentant l’ensemble des acteurs du monde agricole et rural, la Chambre d’agriculture est un organisme consulaire, au même titre que les Chambres de Commerce et d’Industrie et les Chambres des Métiers et de l’artisanat. Elle a pour vocation, d’une part de représenter les intérêts de l’agriculture et du monde rural, d’autre part de contribuer au développement de ceux-ci.

- https://hautegaronne.chambre-agriculture.fr/

Contact : 05 61 10 42 50